PROVINCE DE QUEBEC
MRC PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Madame Carole Dulude, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Ville de Saint-Ours, qu'il y aura une assemblée régulière du Conseil le 4 février 2019 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Ours.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2019-1, à savoir :

Nature et effets, demande #2019-1 :

Identification du site concerné: **3244 chemin des patriotes (lot 3 732 188)**
3246 chemin des patriotes (lot 3 732 189)

La demande consiste à créer deux lots qui feront l'objet d'un échange dans le but de régulariser la situation de l'entrée du 3244 chemin des patriotes qui est partiellement située sur le lot voisin. Les lots sont déjà dérogatoire en vertu du règlement de lotissement 2006-110 mais bénéficie de droits acquis. Suite à cette opération la largeur du lot 3 732 189 sera ainsi diminuée de 0.47 mètre.

La dérogation est de 0.47 mètre.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

FAIT ET SIGNÉ À SAINT-OURS, ce 15e jour du mois de janvier 2019.

Carole Dulude

_____
Carole Dulude
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Par la présente, Carole Dulude, directrice générale/secrétaire-trésorière de la Ville de Saint-Ours, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le 15 janvier 2019 l'avis public ci-haut mentionné, aux endroits requis, et l'avoir publié dans la parution du journal local « Le Chef-Lieu » édition du mois de janvier 2019.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 janvier 2019.

Carole Dulude

_____
Carole Dulude
Directrice générale/secrétaire-trésorière